

# TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Novembre 2022

En 2021, pour la première fois et à la suite du soutien apporté par l'Agence régionale de santé Occitanie, le dispositif TREND a pu étendre ses observations dans deux autres villes-préfectures de la région Occitanie : Montpellier et Perpignan.

Pour cette année, comme en 2020, des phénomènes observés en routine par TREND (trafics, conditions de vie des personnes en situations de grande précarité, pratiques festives...) ont continué d'être affectés par les mesures prises pour limiter la diffusion de la pandémie de Covid-19. Le travail a donc consisté en partie à observer les répercussions de ces mesures.

## Continuité des approvisionnements et du développement de la livraison à domicile

En 2021, les réseaux de trafics ont été moins empêchés qu'en 2020 pour faire transiter les drogues. C'est principalement par la voie routière entre l'Espagne et la France que les drogues, cannabis et cocaïne en tête, sont acheminées en région Occitanie (les plus gros points de passage sont situés aux alentours de Perpignan, notamment via l'autoroute A9). Mais les voies aérienne (pour la cocaïne en provenance de Guyane portée par les « mules ») et postale (notamment pour des petits réseaux important de la MDMA/ecstasy ou de la kétamine) sont également utilisées. La disponibilité des produits et leur prix ont donc été stables.

Les prix des drogues disponibles à la livraison semblent se rapprocher de ceux proposés en points fixes de cité (« fours ») où cannabis (herbe, résine) et cocaïne sont disponibles (parfois des comprimés d'ecstasy). L'usage des réseaux sociaux pour vendre et acheter des produits illicites s'est ancré dans les habitudes avec des possibilités de transactions au détail ou en quantités plus importantes. Les produits proposés sont variés (cannabis, cocaïne, MDMA/ecstasy, kétamine, amphétamines). Les gammes s'étoffent et étendent l'amplitude des prix, en particulier pour les produits du cannabis : 23 variétés d'herbe ont été recensées parmi les 31 comptes de livraison qui ont été observés au cours de l'année ; les résines dites filtrées, « X2 », « x3 », et les « wax » sont plus fréquemment proposées. Dans une moindre mesure, le phénomène s'amplifie également pour la cocaïne qui, selon sa provenance supposée (« colombienne », « guyanaise », « bolivienne »), sa forme (dite « écaille de poisson ») ou son conditionnement (« olive ») sera vendue à des prix différents. Les publications des pages d'accueil des compte de vente Snapchat ont diminué en fréquence et en contenu à la suite de l'accord de collaboration de cette société avec les services d'application de la loi. Ce ne sont plus des « menus » complets mais des messages neutres contenant des liens : les échanges pour des transactions sont réorientés par les gestionnaires de ces comptes vers des messageries cryptées (Whatsapp, Signal et Telegram) sur lesquelles les clients retrouvent

Audrey  
Roquefort,  
Jennifer  
Yeghicheyan,  
Guillaume  
Sudérie

CREAI-ORS  
Occitanie/  
Trend OFDT



le détail de l'offre. Globalement, le trafic se fait plus discret dans l'espace public, avec une multiplication des lieux (parfois éphémères) de transactions, et devient surtout plus diffus sur les réseaux sociaux. Le travail de l'application de la loi en est complexifié.

De leur côté, les usagers de produits psychoactifs illicites soulignent une accessibilité plus facile aux produits avec le développement de la livraison via les réseaux sociaux. Elle peut susciter l'augmentation de la fréquence des consommations et favorise parfois une perte de maîtrise des consommations. En retour, ils expérimentent des stratégies de protection : désactiver les notifications de nouveaux messages de la part des comptes de livraison, désinstaller les applications après chaque soirée, utiliser des comptes de livraison qui ne proposent pas des produits dont ils ont du mal à réguler la consommation.

## Reconfigurations des espaces festifs et des usages de drogues en leur sein

Durant une grande partie du début de l'année 2021, l'organisation des fêtes s'est adaptée aux mesures mises en œuvre pour limiter la diffusion du Covid-19. Une partie d'entre-elles a eu pour effet de réduire les pratiques festives propices à la diffusion du virus : couvre-feu, fermeture des lieux festifs, interdiction d'organiser des événements, sanctions à l'encontre d'organisateur de fêtes. En retour, les pratiques festives se sont organisées dans de possibles interstices : petites soirées privées à « bas bruit » débutées en dehors des horaires de couvre-feu, rassemblements en journée dans des espaces publics tels que les parcs, *free parties* limitées aux membres des *sound systems* et leur entourage rassemblant 50 à 100 personnes. Des soirées de plus grande ampleur ont pu

aussi être organisées pour des événements privés. Pour certains collectifs, il s'agissait aussi de maintenir une offre culturelle musicale. La durée des mesures d'interdiction d'organisation d'événements musicaux et l'augmentation des sanctions pour les organisateurs et les participants des *free parties* (notamment celle du nouvel an 2021 à Lieuron en Bretagne) ont motivé l'organisation de plusieurs manifestations festives à caractère militant en début d'année en Occitanie (notamment « l'appel à rejoindre le cortège de la culture libre le 13 février à Toulouse »).

Concernant les usages de produits, comme en 2020, des consommations réglées sur les nouveaux horaires de fête ont pu être observées. Elles ont ainsi débuté plus tôt qu'à l'accoutumée, avec des intensités importantes de consommation (notamment d'alcool).

À partir du mois de mai, les lieux festifs commerciaux ont pu réouvrir. Après la levée de l'ensemble des mesures sanitaires, le 21 juin, des événements ont été organisés. Mais la vie festive légale a repris dans un climat de précipitation pour les organisateurs et de consommations importantes de produits psychoactifs pour les participants, désireux de profiter des libertés retrouvées. Dans la deuxième partie de l'année 2021, la configuration des espaces festifs commerciaux toulousains s'est durablement trouvée changée. Les autorisations d'ouverture la nuit ont augmenté dans les bars du centre-ville et une nouvelle offre festive techno a émergé avec des programmations dans de nouveaux clubs.

Par ailleurs, un phénomène qui avait émergé en 2020 s'est poursuivi avec l'organisation de soirées illégales pouvant rassembler plus de 200 personnes au sein de la ville de Toulouse. Ces fêtes parfois payantes semblent réunir des publics plus larges que ceux habitués des *free parties* (dont

## Les prix des principales drogues à Toulouse en 2021

Produits	Prix	Commentaires	Tendance 2020/2021
Amphétamine/Speed	15-20 €/gramme	Prix convergents (20 €/g en livraison).	→
Cannabis	Herbe	5-7 €/ g.	Prix courants en « fours » de cité. Forte variabilité des tarifs en livraison (6-12 €/g d'herbe ; 4-10 €/g de résine) et selon les variétés (11-15 €/g. le « filtré X2 » ; 15-20 €/g le « filtré X3 »).
	Résine	5-7 €/ g.	
Cocaïne	50-80 €/ g.	Vente au ½ g. (30-40 €) ; 90 €/g. pour de la cocaïne dite « écaïlle » (en livraison). Amplitude des prix s'étend par le bas.	↘
Héroïne	30-40 €/ g.	Vente au ½ gramme (15-20 €), prix convergents.	→
Kétamine	40 €/ g.	Vente au ½ g. (20 €), prix convergents.	→
LSD	10 €/ b. ou g.	Prix convergents.	→
MDMA/ecstasy	Comprimé	40 €/ g.	Prix convergents (jusqu'à 50 € en livraison).
	Poudre	10 €/ unité	Prix convergents (60 €/10 u.).
Protoxyde d'azote	1 €/ ballon	Augmentation des contenants vendus (ex : 30 €/ bonbonne de 615 grammes = 80-100 ballons).	NR
3-MMC	30-40 €/ g.	Prix convergents.	NR
3-CMC	22 €/ g.		NR
Médicaments	Lyrica® (300 mg)	15 €/boîte de 7	Prix a augmenté de 10 à 15 €/ boîte suite au passage aux ordonnances sécurisées.
	Skenan® (200 mg)	5 €/gélule	25-30 €/boîte de 14.
	Subutex® (8 mg)	3-5 €/comprimé	10-15 €/boîte de 7.

\* Les prix sont sensiblement les mêmes dans les trois villes concernées par le recueil de données.  
NR : non renseigné en 2020.

des étudiants qui avaient davantage l'habitude des clubs) et sont appréciées pour la nouveauté et la liberté qu'elles offrent (notamment celle de pouvoir apporter ses boissons alcoolisées).

Dans l'espace festif alternatif, la reprise des *free parties* à partir de l'été a été intense avec de nombreux événements organisés près de Toulouse et en Occitanie en général.

Globalement, le contexte sanitaire et les diverses modalités de restriction de circulation et de rassemblement qu'il a engendré ont provoqué un éclatement et une dissimulation des pratiques festives. De manière générale, cela a entraîné des difficultés et une diminution des interventions de réduction des risques et des dommages (RdRD) liés aux usages de produits psychoactifs sur le terrain des fêtes.

Concernant les produits consommés, l'usage de la kétamine poursuit sa diffusion et trouve sa place dans des contextes festifs très variés. Des dommages sont rarement rapportés. Les comprimés d'ecstasy ont été plus recherchés dans la deuxième partie de l'année, une fois les événements programmés plus nombreux. Enfin, une diffusion de l'usage de 3-MMC est relevée (voir encadré).

### **Des évolutions contrastées dans l'accompagnement des usagers en grande précarité**

Durant l'année 2021, les évolutions des conditions de vie et d'accompagnement des personnes en situations de grande précarité se sont différenciées selon les domaines.

Pour ce qui relève de l'accès aux droits sociaux en général et aux services d'accompagnement social de première ligne, les difficultés perdurent. D'une part, le fonctionnement des services a continué d'être perturbé par l'application des mesures sanitaires liées à la pandémie (jauges de fréquentation, accueil sur rendez-vous, absences liées à des fermetures de classes d'école ou arrêt maladie) ; d'autre part, la dématérialisation des démarches accélérée pendant les périodes de confinement s'est poursuivie. Ces démarches à distance sont complexes à réaliser tant pour les usagers qui peinent à s'approprier les nouveaux processus que pour les intervenants qui les accompagnent. Cela peut contribuer à créer de nouvelles situations de non-recours aux droits et faire perdre à certaines personnes l'autonomie qu'elles avaient en se présentant aux guichets des services.

Sur le plan de l'accompagnement des conduites addictives, les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) ont eux aussi été durablement perturbés dans leur fonctionnement. Enfin, les professionnels relèvent une permanence des difficultés d'orientation vers les médecins libéraux et les dispositifs de sevrage.

Par contre, les possibilités d'accueil en hébergement ont été un peu plus favorables que les années passées. Exceptionnellement, compte-tenu de la pandémie, les places créées pour la campagne hivernale n'ont pas été supprimées au printemps et des projets d'hébergement adressés aux personnes consommant des produits

### **Pluralité des contextes d'usage et des effets recherchés de la 3-MMC**

La 3-MMC est une drogue de synthèse de la famille des cathinones. Par rapport aux années antérieures, des usages dans des contextes plus variés ont pu être repérés en 2021. La 3-MMC est connue pour être utilisée dans des situations de *Chemsex*, c'est-à-dire de soirées privées qui vont rassembler des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, sur une période de temps qui peut compter plusieurs jours. La consommation du produit est motivée par ses effets entactogènes, pour l'endurance dans les actes sexuels et la désinhibition qu'elle provoque. Elle se fait par voie nasale (le plus souvent), par injection (« slam ») ou par voie anale (« plug »). Fin 2020, le recueil de données avait conclu à un début de diffusion des usages dans des soirées où il n'y avait pas nécessairement de relations sexuelles, et qui pouvaient mêler des publics plus variés (non liés au milieu festif gay). Le travail ethnographique de 2021 a pu confirmer ce phénomène de diffusion des consommations de 3-MMC, très majoritairement par voie nasale. Ce sont les effets stimulants qui sont recherchés, et les usages se font dans des arbitrages avec la cocaïne, qui est parfois préférée mais dont le prix est plus élevé. Plus marginalement, des usages de 3-MMC chez de jeunes usagers injecteurs de différents produits (stimulants et opioïdes) ont été rapportés. Dans une même injection pouvaient être associées cocaïne et 3-MMC. Le coût moindre du produit, par rapport à la cocaïne, était également mis en avant pour expliquer ces usages.

Ce sur quoi s'accordent l'ensemble des usagers consommateurs est la corrosivité perçue du produit lorsqu'il est pris. L'usage compulsif est également mise en avant, en particulier par les personnes qui injectent le produit. Des dommages veineux sont associés. Pour les personnes qui initient des usages en contexte de *chemsex*, des répercussions négatives spécifiques sont décrites : difficultés de santé aiguës liées à l'intensité des pratiques sexuelles, prises de risques en matière de maladies infectieuses, étiolement du reste de la vie sexuelle, difficultés de récupération physique et psychique. En fin d'année 2021, la fin de la possibilité de vente libre de la molécule aux Pays-Bas a modifié les conditions d'approvisionnement des revendeurs et des usagers. Des sites de vente ont parfois réorienté les clients vers une autre cathinone : la 3-CMC. D'autres ont continué la vente de 3-MMC sans signaler sa substitution par de la 3-CMC. Plusieurs collectes analysées dans le cadre du dispositif SINTES ont permis d'objectiver des tromperies avec de la 3-CMC vendue comme de la 3-MMC. Des appréciations contrastées ont pu être recueillies en fin d'année auprès d'un petit nombre d'usagers ayant expérimenté cette cathinone. Pour certains, les effets ont été différents de ceux attendus de la 3-MMC, l'absence d'excitation sexuelle ressentie et une sensation d'étranglement ont été décrites. Pour une autre personne, les effets ont été jugés de même nature que ceux de la 3-MMC, mais plus puissants. Les collecteurs SINTES restent donc en veille pour l'année 2022 concernant la composition des produits circulants vendus comme de la 3-MMC.

psychoactifs se sont déployés. Les besoins restent néanmoins partiellement couverts. En effet, il y a davantage de personnes qui pourraient bénéficier d'un hébergement que de places créées et certains dispositifs peinent à inclure des personnes ayant des conduites addictives. Enfin, les solutions proposées sont parfois décalées des attentes des personnes (peu de places pour des couples



ou des petits groupes, pas de possibilité d'accueil d'animaux...).

Concernant les consommations, ce qui ressort est l'augmentation perçue des usages de cocaïne basée, qui ne concernent pas que les personnes en situation de grande précarité. Il n'y a toujours pas de marché de la « galette » qui émerge, la « cuisine » est plutôt réalisée par la personne seule ou en petit groupe, après achat de cocaïne. Par ailleurs, les données issues d'entretiens avec des usagers, des professionnels des CAARUD et des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) mettent en évidence la consommation d'héroïne par de jeunes consommateurs (moins de 25 ans) à Toulouse et Montpellier. Le phénomène est limité en nombre, mais il est important d'avoir une attention particulière aux évolutions de ces usages. Les niveaux de saisie d'héroïne enregistrés en

Haute-Garonne et dans l'Hérault en 2021 sont supérieurs à ceux des années précédentes. Son accessibilité semble néanmoins confidentielle et conditionnée à l'inscription dans un réseau d'interconnaissances autour du produit. Enfin, en 2021, des usages de Lyrica® se maintiennent parmi des personnes vivant dans des contextes de vie marqués par des formes de précarité (face au logement et/ou à l'emploi et à la santé). Les interactions entre ces personnes et les médecins, quand elles surviennent, ne permettent pas de construire des accompagnements durables pour des raisons variées : barrière de la langue, instabilité des conditions de vie des personnes, difficulté à négocier des compromis, restriction forte des prescriptions de la molécule suite à l'augmentation des signalements d'abus et de falsification d'ordonnances. En 2021, l'accès à cette forme commerciale de prégabaline via le marché de rue s'est maintenu mais une augmentation des prix a été constatée suite au passage à la prescription par ordonnance sécurisée au mois de mai.

## LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse et sur l'île de la Réunion. Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels et collectifs...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur sociosanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace de la marginalité urbaine (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (*free parties*) et commerciale (clubs, discothèques, bars). Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Toulouse, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS Occitanie, est confiée au CREAI-ORS Occitanie (ex. ORS Midi-Pyrénées).



**Directeur de la publication :** Julien Morel d'Arleux

**Coordination rédactionnelle :** Clément Gérôme, Fabrice Guilbaud

**Remerciements :**

Aux usagers qui ont accepté de participer à nos travaux et à qui l'anonymat est garanti.

À l'ensemble des professionnels de la réduction des risques et des dommages liés aux drogues, du médico-social, du sanitaire et de l'application de la loi qui ont partagé leur expertise.

**Conception graphique et réalisation :** Frédérique Million (OFDT)

[ Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © fred34560 - Fotolia.com / © Pixabay ]

**OFDT**

69 rue de Varenne  
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07  
Tél. : 01 41 62 77 16  
ofdt@ofdt.fr

**CREAI-ORS Occitanie**

Faculté de médecine  
37, allées Jules Guesde  
31073 Toulouse cedex  
tel : 05 61 53 11 46  
contact@orsmip.org